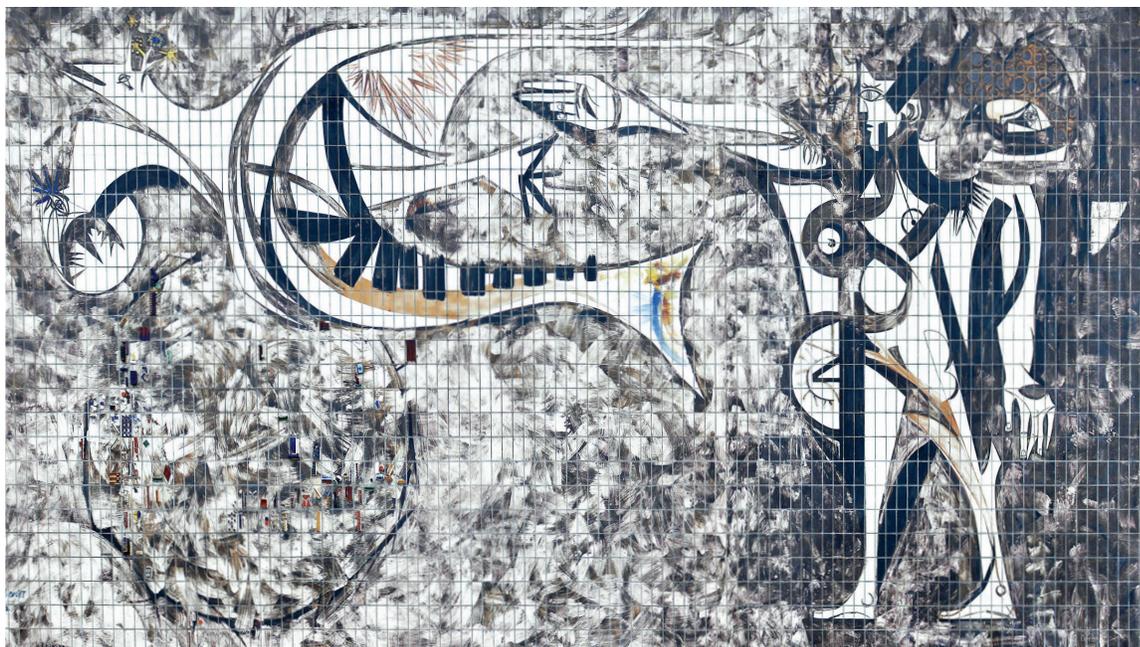


L'ENGAGEMENT SOCIAL

MOT DE LA RÉDACTION

La place de l'engagement social dans la carrière d'une professeure et d'un professeur d'université est importante et incontournable. C'est ce que ce numéro du SPUL-lien tentera de présenter. L'université d'aujourd'hui doit répondre à une mission de formation autour de savoirs et de savoir-faire essentiels à l'insertion des étudiantes et étudiants dans une société en constante évolution. « En prenant la décision de consacrer le présent numéro du SPUL-lien à la thématique de l'engagement social, l'équipe de rédaction du SPUL-lien prenait un risque : celui d'être critiqué pour ce que certains croiraient constituer une prise de position en regard de la nécessité, pour tous les professeurs et professeures universitaires, de se manifester sur la place publique » (Éditorial). Les questions que nous abordons concernant l'engagement social nous réfèrent à l'enjeu de la liberté universitaire (clause 1.4.02 c) de notre convention collective).



DANS CE NUMÉRO

Éditorial | L'engagement social

Comité de révision

Descendre dans l'arène : point de vue d'un professeur

Luc Bouthillier

Regard sur la liberté universitaire : engagements sociopolitiques de l'intellectuelle et de l'intellectuel

Chantal Pouliot

Descendre de sa tour d'ivoire : la recherche engagée

Louis Fortier

Les entretiens de Bernard | Michel Dorais

Bernard Roy

L'engagement est un rapport au monde

Florence Piron

Le savoir engagé : métissage entre les sciences et les arts

Jean Désy

À la volée

Témoignage sur mon engagement

Benoît Raymond

À la volée

Pourquoi s'engager?

Daniel Coulombe

Compte rendu de lecture | Le savoir engagé

Josée Brisson

Hommage | Francine Chainé

Louise Brisson

Équipe éditoriale du **spu^{Le}lien**
Le bulletin socioprofessionnel du Syndicat des professeurs
et professeures de l'Université Laval

Le SPUL-lien est le journal socioprofessionnel du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval (SPUL). Sa coordination est assurée par les membres du Comité sur les communications. Son contenu est consacré à l'information à caractère socioprofessionnel, ainsi qu'aux enjeux actuels d'intérêt général pour les membres. Les auteures et auteurs sont responsables de leurs propos et de leurs opinions.

Manon Boulianne, Département d'anthropologie

Josée Brisson, Département de chimie

Thérèse Hamel, Département des fondements et pratiques en éducation

Gilles Leroux, Département de phytologie

Françoise Lucbert, Département des sciences historiques

Jacques Rivet, Département d'information et de communication

Bernard Roy, Faculté des sciences infirmières

Alain A. Viau, Département des sciences géomatiques

Catherine Vézina, adjointe administrative, SPUL, montage et révision

Service de reprographie de l'Université Laval, graphisme et impression

ÉDITORIAL

L'engagement social

En prenant la décision de consacrer le présent numéro du SPUL-lien à la thématique de l'engagement social, l'équipe de rédaction du SPUL-lien prenait un risque : celui d'être critiqué pour ce que certains croiraient constituer une prise de position en regard de la nécessité, pour tous les professeurs et professeures universitaires, de se manifester sur la place publique. De fait, au sein de notre comité, les avis et points de vue sur ce sujet, tout comme dans la collectivité universitaire, sont partagés. Cette pluralité d'opinions nous semble salubre; nous la considérons comme essentielle à la tenue de débats sains et productifs. Tout comme la science, les idées doivent être confrontées pour se développer.

En fait, notre intention première était, au démarrage de la production de ce numéro, d'inviter des collègues appartenant tant aux sciences dites dures qu'aux sciences dites humaines à partager avec notre lectorat leurs réflexions autour des questions suivantes : comment concilier pensée scientifique et engagement social? Un savoir socialement engagé est-il possible? Comment un tel savoir, le cas échéant, peut-il être partagé? Intervenir dans les médias et dans le débat public fait-il partie des responsabilités qui incombent aux professeurs et professeures universitaires?

Les questions que nous soulevons au sujet de l'engagement social nous ramènent, dans une certaine mesure, à l'enjeu de la liberté universitaire. Rappelons que, selon la clause 1.4.02 c) de notre convention collective, la « liberté universitaire » repose, en outre, sur « le droit d'expression, comprenant la critique de la société, des institutions, des doctrines, dogmes et opinions, des lois, des politiques et des programmes publics et notamment des règlements et politiques universitaires, scientifiques ou gouvernementaux. Ce droit d'expression peut s'exercer à l'intérieur comme à l'extérieur de l'université ».

Toutefois, de fait, est-ce que les professeurs et professeures se sentent libres de s'investir dans des débats de société visant à faire avancer des causes qui s'inscrivent dans une quête de justice sociale; des causes prônant le développement d'un environnement favorisant la qualité et la sauvegarde de la vie (sous toutes ses formes), par exemple, ou, évidemment, la sauvegarde de la planète? Est-ce que nos collègues se sentent libres d'être, comme le propose le philosophe Normand Baillargeon, des « *intellectuels agissants* »?

Le journaliste du *Devoir*, Stéphane Baillargeon, faisait remarquer dans un texte publié le 26 mai 2018 que jusqu'à la fin du XX^e siècle, beaucoup d'intellectuels français s'assumaient comme militants. À

la même époque, au Québec, un grand nombre de professeurs et professeures universitaires s'inscrivaient dans cette mouvance et, par conséquent, défendaient farouchement des causes sociales. De nos jours, avec la montée des populismes et pour bien d'autres raisons, les universitaires s'éloignent souvent de ce type de positionnement politique pour adopter plutôt une posture d'expert apolitique; souvent, mais pas toujours. Plusieurs professeurs et professeures considèrent que l'engagement fait partie de leur travail, comme en témoignent les contributions rassemblées ici.

Dans ce numéro du SPUL-lien, Jean Désy nous instruit de son engagement envers une médecine et des soins ancrés dans « *l'humanité* ». Chantal Pouliot défend l'engagement sociopolitique de l'intellectuel et de l'universitaire. Louis Fortier estime, pour sa part, que l'engagement implique la réalisation de recherches appliquées à des problèmes environnementaux. Florence Piron explique que son engagement envers le bien commun s'inscrit dans l'usage qu'elle fait de sa plume et des concepts qu'elle utilise. Luc Bouthillier, quant à lui, conçoit l'engagement comme un dialogue citoyen qui permet de définir ce qui est acceptable dans l'établissement de politiques publiques. Finalement, dans l'entretien qu'il accorde à Bernard Roy, Michel Dorais, directeur d'un ouvrage collectif sur le thème du « savoir engagé », raconte la genèse de son engagement, qui prend sa source dans son désir de « donner une voix aux sans voix ». On saisit, à la lecture de ces contributions, que la conciliation entre la pensée scientifique et l'engagement social est possible, voire salubre, car elle va bien au-delà du seul champ de l'expertise; elle mobilise aussi l'expérience, les connaissances acquises au fil des ans et la richesse intellectuelle qui nous animent constamment.

La lecture de ce numéro du SPUL-lien déclenche sans doute toute une gamme de réactions et sollicitera peut-être même l'émotion. Les émotions ne sont-elles pas, d'ailleurs, au cœur de toute mobilisation sociale, ainsi que plusieurs recherches l'ont récemment démontré? Pour notre part, nous croyons que les professeurs et professeures sont des intellectuels à part entière, dont la mission consiste, entre autres, à servir le bien commun.

Comité de révision



Photographie : Martine Lapointe

Luc Bouthillier
Département des sciences
du bois et de la forêt

Descendre dans l'arène : point de vue d'un professeur

Après presque quarante ans de carrière, je me rends compte que mon premier rôle à l'Université Laval a été celui d'enseignant.

Depuis le début, j'ai tenté d'élargir les horizons d'étudiantes et d'étudiants en génie forestier et de leur transmettre les habiletés requises pour aborder les faits sociaux avec rigueur. Ma pratique de chercheur a apporté un éclairage plus concret. Rappelons-le, j'œuvre au sein d'une faculté de sciences appliquées. À l'époque, elle se nommait Faculté de foresterie et de géodésie. Aujourd'hui, c'est un membre du Département des sciences du bois et de la forêt qui écrit.

Si le savoir engagé consiste à amorcer des changements sociaux, j'oserais dire que, dès le départ, c'était la commande attendue de mes employeurs. Sans que ce soit aussi explicite, on me demandait de rendre le monde forestier plus perméable aux enjeux sociaux. À l'époque, la gestion forestière était une belle application du concept de rationalité limitée, chère à l'économiste H. A. Simon. Face à la complexité du secteur forestier, la bonne foresterie consistait à minimiser le coût du bois à l'entrée des usines, tout en adoptant la perspective que la forêt se succède naturellement à elle-même.

Appeler à une amorce de changement déplaît

Au Québec, les carences de la régénération forestière sont reconnues en 1977. L'heure de la mise en œuvre de la sylviculture sonne, mais les moyens sont restreints. En aménagement forestier, le défi est de planifier des interventions efficaces en s'appuyant sur l'analyse économique. Toutefois, la polyvalence des forêts devient aussi l'évidence même à ce moment. Une forêt est plus qu'un réservoir de matière première. Les arbres y composent des paysages enrichissant la récolte de bois par d'autres fonctions, comme la régulation des eaux ou le plaisir de savourer l'ambiance forestière. Comment questionner rationnellement la prépondérance accordée au bois? En enrichissant les analyses de rentabilité avec la valeur monétaire des externalités et en corrigeant les défaillances de marché avec des modalités politico-administratives de gestion. Heu... .

Tout cela serait demeuré du jargon sans un bref passage au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), comme commissaire, à l'occasion de l'examen environnemental de la stratégie québécoise de protection des forêts. Soir après soir, pendant trois mois, des dizaines de personnes ont exprimé, à leur façon, leurs perceptions et attentes envers les forêts. Cela a peu à voir avec le sabir académique. Moment de révélation pour la ou le jeune professeur. S'impose alors l'importance du dialogue citoyen pour définir ce qui est acceptable comme politique publique pour les forêts. Mais, il

importe tout autant de trouver les mots pour s'entendre ou, à tout le moins, pour établir une vision commune des problèmes. À cet égard, l'attirail conceptuel de l'économiste apparaît quelque peu inadéquat. De nouveaux champs de recherche s'ouvrent. De nouvelles compétences à développer chez les diplômés en devenir s'esquissent.

Puis arrive *L'erreur boréale!* Un film choc sur la gestion des forêts porté par les images phares d'un poète notoire. Les sentiments populaires, à peine entrevus huit ans plus tôt, se cristallisent autour de cette œuvre. Les convictions des différentes organisations du monde forestier sont ébranlées. Dans les médias, on cherche à comprendre le phénomène. Et le prof descend dans l'arène ou monte dans le bateau, c'est selon, pour exposer des faits et expliquer des logiques. Il cherche à habiliter, un peu, le spectateur à se construire une opinion qui va au-delà des impressions spontanées. Mais, affirmer que le point de vue de Richard Desjardins est recevable, c'est déjà prendre parti. C'est contester une certaine orthodoxie. Appeler à une amorce de changement déplaît, même en s'astreignant à présenter la situation dénoncée comme une manifestation logique dans un environnement complexe.

Alors oui, les récriminations se mettent à pleuvoir, surtout de la part d'organisations externes. Bénis soient les organismes subventionnaires. Ils préservent l'expression de la liberté académique tout en soutenant des efforts de recherche dans un univers carburant aux partenariats. Toutefois, un devoir d'intégrité s'impose dans l'exercice de cette liberté sur la place publique : s'en tenir aux faits et, malgré leurs imperfections, les aborder avec méthode. Sondage d'opinion, analyse de retombées économiques, estimation monétaire d'impacts environnementaux résultent de techniques éprouvées. Il faut s'en remettre à des outils qui rendent les constats reproductibles. Il faut aussi s'exprimer pour être compris. Quant à prescrire le cours souhaitable des événements, la prudence reste de mise. La ou le scientifique peut affirmer une opinion. Néanmoins, si riche soit son expertise, cela demeure une opinion.

L'engagement social de la professeure-chercheuse ou du professeur-chercheur demeure, pour moi, une question de disponibilité et d'accessibilité. Quiconque cherche à comprendre un phénomène veut bien consentir le temps nécessaire pour saisir les termes de l'histoire que la science raconte. Pour le reste, aujourd'hui, je me méfie du piège des « donneurs de leçons » dans lequel, je l'avoue, je suis tombé... parfois. Le discours scientifique tente de départager ce qui est vrai de ce qui est faux. Le discours éthique tente de prescrire ce qui serait le meilleur dans les circonstances. Mais comme le dirait une amie éthicienne, les circonstances sont filles du temps et des connaissances... .



Photographie : Cyril Todeschini

Chantal Pouliot
Département des études
sur l'enseignement
et l'apprentissage

Regard sur la liberté universitaire : engagements sociopolitiques de l'intellectuelle et de l'intellectuel

Je suis professeure titulaire de didactique des sciences à la Faculté des sciences de l'éducation. Lors de mes études doctorales, j'ai analysé la façon par laquelle des étudiantes et étudiants de sciences s'approprient la controverse autour des effets sanitaires de l'utilisation des téléphones cellulaires. Au fil des ans, j'ai développé un programme de recherche dont la visée est double : d'une part, éclairer les façons par lesquelles des étudiants et futurs enseignants de sciences attribuent des rôles aux citoyennes et citoyens, aux gouvernements et aux scientifiques relativement à la gestion de controverses environnementales et sanitaires actuelles. D'autre part, documenter les capacités citoyennes de mobilisation et de production de savoirs. Mes réflexions concernent aussi les façons par lesquelles l'expertise est discursivement construite ou minée dans le cadre de la judiciarisation de questions environnementales épineuses.

Seule une protection farouche de la liberté universitaire permettra aux chercheuses et chercheurs d'explorer les grands enjeux de société

Depuis 2012, je me suis notamment intéressée à la qualité de l'air dans la ville de Québec de même qu'à l'Affaire Maillé. J'apporterai ici quelques précisions pour la gouverne des lectrices et lecteurs au sujet de ces deux questions vives. Depuis 2012, en de multiples occasions et de différentes manières, des citoyennes et citoyens de la ville de Québec ont exprimé leurs préoccupations au sujet de la poussière métallique provenant du Port de Québec, des composés organiques volatils relâchés par l'usine Anacolor et des fumées de l'incinérateur de la ville. En janvier 2016, un juge a ordonné à la professeure associée Marie-Ève Maillé, de l'UQAM, de remettre ses matériaux de recherche à une compagnie d'éolienne. Malgré l'ordonnance du juge, la professeure a protégé la confidentialité des participantes et participants à sa recherche. En mai 2017, au terme de ce qui est devenu une saga judiciaire médiatisée, le juge s'est rétracté.

Engagement sociopolitique envers la société

Au cours des six dernières années, j'ai assisté à des consultations et à des assemblées citoyennes publiques, ainsi qu'à des audiences en Cour supérieure et au Tribunal administratif du Québec. J'ai écrit des textes théorisés dans la presse généraliste. J'ai accordé quelques entrevues : radio, presse écrite, émissions d'affaires publiques. Par ailleurs, j'ai écrit un livre destiné aux personnes intéressées

par la question des capacités citoyennes et rédigé une lettre cosignée par plus de 200 chercheuses et chercheurs. L'intention de cette lettre était à la fois de soutenir la chercheuse Maillé et de souligner l'importance de la protection de la confidentialité des données de recherche.

La liberté universitaire menacée

Les professeures et professeurs d'université doivent le savoir : les appels pour un engagement dit « social » des chercheurs et chercheurs se multiplient (*Educating for Citizenship and Social Justice; Practices for Community Engagement at Research Universities*, Mitchell et Soria, 2018). Mener de telles actions nécessite d'être en mesure de jouir pleinement de son droit à la liberté universitaire. Or, de nombreux articles parus depuis 2015 dans le Bulletin de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU), ainsi que dans les ouvrages *Protecting Research Confidentiality* (Palys et Lowman, 2014), *Le droit du plus fort* (Voisard, 2018) et *L'Affaire Maillé* (Maillé, 2018, voir aussi la préface d'Yves Gingras) font état de menaces et de violations de la liberté universitaire. Deux grandes inquiétudes sont mises en évidence. L'une concerne des procédures judiciaires visant à obtenir des données de recherche. L'autre s'enracine dans la nouvelle gouvernance des universités, orientée par la présence du secteur privé sur les conseils d'administration.

La prise de parole dans l'espace public implique des risques. Il me semble que des conversations sont nécessaires entre professeures et professeurs, certes, mais aussi avec les directions d'institutions universitaires vouées à la recherche. Plusieurs axes de questionnement devraient être explorés. Parmi eux, les façons de se soutenir les uns les autres, sachant que l'engagement social ne s'effectue pas nécessairement selon des règles universitaires. Il en est de même des manières de faire face, entre autres, aux difficultés judiciaires susceptibles d'émerger en cours de route, et de les surmonter. Aucune professeure ou aucun professeur n'est à l'abri de rapports de forces asymétriques. À cet égard, d'ailleurs, Voisard a raison d'écrire que la peur de représailles judiciaires fait peser une chape de plomb supplémentaire sur la liberté universitaire et la fonction critique de la recherche.

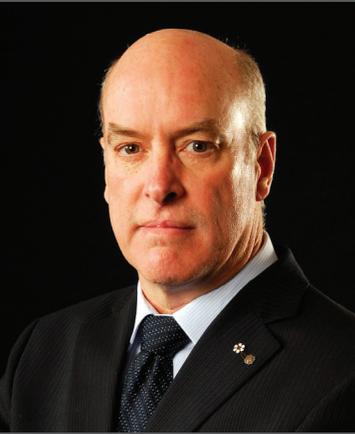
L'engagement sociopolitique de l'intellectuelle ou de l'intellectuel ne va pas de soi. Seule une protection farouche de la liberté universitaire permettra aux chercheuses et chercheurs d'explorer les grands enjeux de société, de prendre part aux débats et de faire rayonner les savoirs au service des collectivités.



JEU DES 10 ERREURS

Trouvez les 10 erreurs dissimulées dans les illustrations suivantes!





Photographie : Keith Lévesque, ArcticNet

Louis Fortier

Département de biologie

Descendre de sa tour d'ivoire : la recherche engagée

L'écosystème canadien de la recherche abrite un animal unique au monde : le programme des Réseaux de centres d'excellence (RCE), qui encourage la recherche trans-sectorielle et vient en appui à la prise de décision sur des enjeux stratégiques pour le Canada. Au moment où la transformation physique, économique, sociale et militaire de l'Arctique circumpolaire semble définir ce début du XXI^e siècle, le sous-développement du Nord canadien constitue un tel enjeu stratégique. En 2010, la part canadienne du produit régional brut de l'Arctique circumpolaire (443 M\$) était un maigre 1,6 %. Encore aujourd'hui, certaines communautés de l'Arctique canadien demeurent des enclaves de « tiers-monde » dans un des pays les plus riches du globe.

Depuis 14 ans, le RCE ArcticNet regroupe des équipes pluridisciplinaires de 32 universités canadiennes avec l'objectif commun de mettre en œuvre le savoir engagé au sens de Michel Dorais. Ce savoir est nécessaire à un développement durable de l'Arctique canadien qui respecte les aspirations de ses habitants. Géographiquement et culturellement, le mandat d'ArcticNet se limite à l'Inuit Nunangat, le pays des Inuits qui couvre l'Inuvialuit à l'ouest, l'immense Nunavut, le Nunatsiavut (Labrador) et le Nunavik (Québec arctique). Dans un premier temps, nous avons divisé le Nunangat en quatre régions écologiques. Pour chacune de ces régions, ArcticNet a développé une étude régionale intégrée des impacts (Integrated Regional Impact Studies – IRIS). Processus itératif précis, l'IRIS vise à créer ce savoir pertinent et accessible aux personnes, aux populations ou aux groupes concernés. Ce savoir sera un outil pour suggérer ou amorcer des changements, tel que proposé par Dorais.

ArcticNet a récemment complété la première édition des IRIS pour chacune des quatre régions. Du devenir des petits fruits de la toundra à la gestion du caribou de la rivière George, de l'approvisionnement en eau potable à la contamination du réseau alimentaire par le mercure, de la disparition de la morue arctique à l'augmentation des tempêtes, les IRIS abordent en langage clair, dénué de jargon scientifique, une multitude de sujets cruciaux pour les populations locales et proposent des stratégies d'adaptation. Malgré certaines améliorations à apporter au mode de diffusion (en cours), les IRIS sont remarquablement bien reçues et utilisées par les preneurs de décision du nord et du sud. À l'international, le Conseil de l'Arctique a adopté l'approche par IRIS d'ArcticNet pour ses évaluations régionales en mer de Baffin et de Béring.

Au-delà des IRIS, ArcticNet utilise divers autres mécanismes pour informer les preneurs de décision en Arctique : partenariats avec le secteur privé, ateliers diplomatiques internationaux, enquêtes sur la santé des Inuits menées sur le brise-glace de recherche NGCC *Amundsen*, etc. Ainsi, par exemple, nos équipes ont aidé à convaincre *Imperial Oil* et *BP* de retarder l'exploration pétrolière en mer de Beaufort et encouragé le gouvernement fédéral à poser un moratoire sur les forages exploratoires dans l'Arctique canadien. Elles ont façonné l'entente frontalière entre la Russie et la Norvège en mer de Barents. Et, après avoir dressé le bilan de santé inquiétant des Inuits du Nunavik, elles ont contribué à mettre en place pas moins de 17 programmes visant à l'améliorer. En tout, non moins de 132 cas ont été répertoriés où les résultats de recherche et l'expertise d'ArcticNet ont informé la prise de décision et la formulation de stratégies d'adaptation dans l'Arctique canadien et circumpolaire.

Mais qu'en est-il alors de la recherche fondamentale si chère à nos cœurs de scientifiques? Eh bien, elle continue tout simplement à se faire à travers la recherche engagée, car la supposée différence entre les deux est souvent une vue de l'esprit. La recherche engagée, c'est la recherche fondamentale appliquée à des problèmes. Au moment où la planète part en vrille, cet engagement social et écologique du chercheur est souverainement stimulant et gratifiant, car il procure l'impression (ou du moins l'illusion) de contribuer à atténuer un tant soit peu les injures et insultes que notre espèce inflige à l'environnement de l'ensemble des espèces. Les jeunes chercheuses et chercheurs formés au sein d'ArcticNet l'ont compris : l'essayer c'est l'adopter. Quant à eux, les vieux chercheurs « blanchis sous le harnois » gardent tout de même une légère nostalgie du confort ineffable de la bonne vieille tour d'ivoire. *Sic transit gloria mundi*.

La recherche engagée, c'est la recherche fondamentale appliquée à des problèmes

Le processus de l'IRIS comporte 7 étapes :

1. Consultation continue et engagement des utilisatrices et utilisateurs de la recherche (Inuits, décideurs des secteurs public et privé);
2. Identification des lacunes en connaissance et des besoins en recherche;
3. Financement et réalisation de la recherche pertinente;
4. Synthèse des tendances (climatiques, économiques, en santé, etc.), des connaissances scientifiques et de l'expertise locale de même que projection des impacts;
5. Rédaction en langage clair de l'IRIS et des recommandations;
6. Publication et évaluation de l'IRIS;
7. Réitération du processus.



Les entretiens de Bernard

Entretien avec Michel Dorais Donner une voix aux sans voix



Photographie : Manuel Mendo

Michel Dorais
École de travail social et
de criminologie

« Je ne suis plus travailleur social, mais... j'enseigne en ce domaine et je le suis toujours dans l'âme... un aidant. J'aime aider. Je n'aime pas voir des gens souffrir, être dans le trouble, comme on dit. C'est pour ça que mon premier métier fut celui de travailleur social ». (Michel Dorais)

J'aime bien, à l'occasion, le soir, avant de retourner chez moi, faire une petite virée à la Coop Zone au pavillon Desjardins. Ma motivation, jeter un œil sur les présentoirs pour découvrir de nouveaux titres. À chacune de mes visites, j'éprouve des émotions paradoxales. Toujours les mêmes. Comme un jogger gonflé à bloc d'endorphine, je ressens une grande euphorie à la vue de tous ces livres. J'aimerais tous les lire d'un couvert à l'autre. Mais, simultanément, je ressens de la tristesse. Je dois freiner mes élans. Je ne dispose pas du temps nécessaire pour tout lire. L'esprit intellectuel est curieux, nomade, explorateur. Il n'aime pas le confinement à un seul champ d'expertise.

Genèse d'un engagement

Issu d'une famille très modeste (son père est livreur d'épicerie à bicyclette et sa mère ensacheuse de thé pour la compagnie Salada lorsqu'ils se marient), Michel Dorais naît dans le quartier Centre-Sud et grandit dans Hochelaga-Maisonneuve, à Montréal. Ces quartiers de la métropole, dont l'un est aujourd'hui qualifié de quartier gai avaient, dès les années 1950-60, la réputation d'être des lieux où il y avait de la prostitution féminine, mais aussi masculine.

Sa grand-mère lui racontait, qu'enfant, elle cessa très jeune d'étudier. Comment, l'hiver, aller à l'école lorsque nos parents n'ont pas les moyens de nous acheter des bottes? Le jeune Dorais est solitaire. Il aime lire. Chaque semaine, il marche jusqu'à la bibliothèque municipale de Montréal. Il revient à la maison, les bras chargés de livres. Contrairement à ses amis, il aime l'école. Un collège dirigé par une congrégation religieuse offre, chaque année, des « bourses pour enfants pauvres ». Par ses résultats scolaires, le jeune Dorais se distingue. Récipiendaire d'une de ces bourses, il poursuit des études dans un collège privé. Puis, de bourse en bourse, il réalise un long et prolifique parcours académique.

« Je gagnais bien ma vie en étudiant et, en plus, j'aimais étudier. »

Ses élans d'aidant le font opter, dans un premier temps, pour des études en travail social. À travers les lectures obligatoires, il fait de troublants constats. D'abord, il remarque que les livres qui traitent des questions concernant la prostitution et l'homosexualité sont rarissimes. Puis, les quelques rares auteurs qui abordent ces questions proposent des portraits et des explications qui reposent sur de blessants préjugés. Ces ouvrages auxquels se réfèrent les décideurs et intervenants sociaux présentent les jeunes prostitués et LGBTQ2 comme des délinquantes et des délinquants ou même des malades mentaux. Les victimes d'agression sexuelle, elles, sont, la plupart du temps, présentées comme des menteuses et des menteurs... cette réalité est toutefois sous-estimée, voire niée.

Or, comme étudiant, Michel Dorais n'a pas la langue dans sa poche. Souvent, il lui arrive de s'opposer aux enseignements de

**J'ai tellement souffert de lire des résultats de recherche
qui culpabilisaient les gens marginalisés**

À l'occasion, je ressens un coup de foudre pour un titre. C'est ce qui m'est arrivé, à l'automne 2016, en apercevant le livre *Le savoir engagé*, publié aux Presses de l'Université Laval sous la direction du professeur Michel Dorais. Le titre me touche, m'interpelle. Aussitôt vu, aussitôt acheté et, le soir même, lu d'un couvert à l'autre.

Vous comprendrez que je n'ai pas hésité un seul instant à solliciter un entretien avec le professeur Dorais pour ce numéro du SPUL-lien. Ainsi, le 22 octobre, malgré un agenda bien chargé, Michel Dorais me recevait dans son bureau où les livres imposent leur agréable présence.

professeurs qui, selon lui, offrent aux étudiants des contenus qui « n'ont pas de bons sens ». Cette attitude lui vaudra, au cours des ans, quelques réprimandes. Ce qui ne l'empêche pas de persister.

« Je voyais bien que ce qu'on m'apprenait était le contraire de ce que j'observais autour de moi dans le quartier Centre-Sud ou dans Hochelaga-Maisonneuve, auprès de mes amis. J'étais entouré de ces gens-là, qu'on me décrivait comme pas corrects. Je voyais bien qu'il s'agissait de bonnes personnes, qui n'étaient ni délinquantes ni malades. Alors, j'ai pensé : si personne ne dit les « vraies affaires », moi je vais les dire. . . »

Trouver sa voie

En 1987, les éditions VLB publient une petite recherche, qu'il réalise avec la collaboration de Denis Ménard, dans le cadre de son travail en protection de la jeunesse au Centre de services sociaux du Montréal métropolitain. Sous le titre *Les enfants de la prostitution*, ce petit livre fait le point sur la prostitution juvénile au Québec.

Donner la parole aux sans voix est important pour moi parce que je m'identifie à ces laissés pour compte

Pour la première fois, on ose affirmer que les jeunes prostitués des deux sexes sont des victimes. Les médias font largement état de cette publication et, en quelques semaines, plus de 5 000 exemplaires sont vendus.

Michel Dorais vient de trouver sa voie pour ne pas dire sa voix!

« À la suite de la sortie de ce livre, je me suis dit : là j'ai trouvé ma voie. Écrire les livres que j'aurais aimé lire. Donner la parole aux sans voix est important pour moi parce que je m'identifie à ces laissés pour compte. J'ai tellement souffert de lire des résultats de recherche qui culpabilisaient les gens marginalisés; des recherches réalisées par des gens qui n'écoutent pas le monde, qui les jugent plutôt. . . »

En 1988, il entreprend des études doctorales à l'École de service social qui vient tout juste de créer un doctorat à l'Université Laval. Ce doctorat terminé, VLB publie la thèse de Dorais sous le titre *Tous les hommes le font : parcours de la sexualité masculine* (1991). Un nouveau livre. . . un nouveau best-seller, chose très rare pour une thèse, fût-elle remaniée.

Un peu plus tard, le postdoctorat de Michel Dorais prend la forme du livre *« Ça arrive aussi aux garçons »*, qui aborde l'abus sexuel au masculin. Au fil du temps, plus de 30 000 exemplaires de ce nouvel ouvrage, paru en plusieurs langues, seront vendus.

« À travers ces succès d'édition, je prenais conscience que je pouvais avoir un impact social. J'écris dans des revues scientifiques aussi. Mais, de loin, je préfère publier des livres, parce que tout le monde peut alors nous lire et en discuter. »

Des livres (il en a publié une vingtaine à ce jour) qui, me dira mon interlocuteur, brasseront la cage, débouleront des préjugés, feront avancer la société québécoise et, surtout, les droits des personnes victimes d'abus sexuels, des personnes prostituées femmes et hommes, et des jeunes LGBTQ2.

Rendre les savoirs scientifiques accessibles

Michel Dorais a choisi d'écrire de manière à rendre ses propos scientifiques à la portée de toutes et tous. Il estime que la vulgarisation des savoirs permet de rendre les découvertes accessibles à la société civile et, surtout, à alimenter les débats de société.

Dans les milieux universitaires, me dit-il, certains lui reprochent ses engagements. À cela il répond qu'il est fatigué de lire et d'entendre des propos donnant à penser que l'objectivité scientifique serait incompatible avec l'engagement.

« Certains affirment que si nous sommes engagés, nous ne sommes pas scientifiques. Je crois plutôt que nous sommes des scientifiques responsables lorsque nous sommes engagés. Nous sommes toujours engagés de toute façon, que ce soit en faveur du changement ou du statu quo. »

Michel Dorais estime que les professeures et professeurs bénéficient d'une liberté universitaire extraordinaire et qu'il faut s'en servir. Il s'attriste de constater que des collègues, par crainte, par peur, s'autocensurent.

En conclusion, le professeur Dorais estime que, par sa posture de chercheur en sciences sociales, sa mission consiste à « ouvrir les esprits » :

« Je ne suis pas là pour faire des recherches qui vont rester sur les tablettes. Je ne fais pas ça, non plus, pour l'argent. Je le fais parce que je pense qu'il s'agit de causes importantes. Je n'ai pas été agressé sexuellement, n'ai jamais fait de prostitution, mais j'ai connu beaucoup de jeunes qui ont vécu ces réalités-là. J'ai été très bouleversé parce que ces jeunes-là vivaient, par le fait qu'on ne parlait pas d'eux. Là est la source de mon engagement : faire connaître leurs réalités par-delà les préjugés! »

Propos recueillis par **Bernard Roy**
Faculté des sciences infirmières



Photographie : Jacques Rivet

Florence Piron
Département d'information et
de communication

L'engagement est un rapport au monde

L'engagement, ce n'est pas pour moi un geste ponctuel dans l'espace public, comme une lettre dans les journaux. Quand j'ai envoyé un texte au *Devoir* en 2010, ce qui a précipité la naissance de « l'Association science et bien commun » en 2011, ce n'est pas parce que j'avais décidé de « m'engager », mais parce que j'avais quelque chose à dire à mes concitoyennes et concitoyens à propos de l'emprise de l'économie du savoir sur la politique scientifique québécoise. Cette emprise me paraissait menacer une certaine « justice » de la science, c'est-à-dire sa mise au service d'un monde plus juste.

L'engagement, pour moi, c'est une façon de consolider mes liens de responsabilité partagée avec ceux et celles avec qui je cohabite dans un monde commun – la planète – pour qu'on y vive mieux, ensemble. Une étudiante de mon séminaire sur la démocratie m'a fait tellement plaisir en me disant qu'elle avait compris, avec le cours, qu'elle était responsable de sa société. Je ne sais pas quelle forme prendra son engagement, mais il existera.

L'ennemi de l'engagement, c'est l'indifférence, l'incapacité de voir, de toucher, de sentir, de comprendre ce qui nous lie aux autres. C'est l'inconscience du fait que nous partageons un monde avec autrui au-delà des séparations que les cultures ont imaginées entre

d'une science pratiquant un universalisme inclusif, ouvert à tous les savoirs et à toutes les épistémologies.

L'arme que j'ai choisie, c'est ma plume et ce sont les concepts. Je les vois non pas comme des espaces de jeu au sein de la tour d'ivoire universitaire, mais comme des moyens d'action puissants. Pour moi, les textes de sciences sociales ne présentent pas des résultats de recherche, ils construisent le monde, masquant ou montrant des réalités, des voix, des problèmes, au profit d'autres. Mon engagement a donc trouvé sa première forme et la plus fondamentale dans le savoir que je produis, comme je l'écris depuis plus de 20 ans : dans le choix de mes sujets de recherche, de mes thèmes, de mes méthodes, dans ma manière d'écrire, de publier, de diffuser.

Les formes publiques de mon engagement sont venues naturellement, sans décision claire, mais à une période bien précise et un peu tardive, lorsqu'après mon postdoctorat, j'ai gagné ma vie pendant 18 mois en travaillant dans la fonction publique à un poste qui m'a permis de découvrir la société civile. Ce fut salutaire!

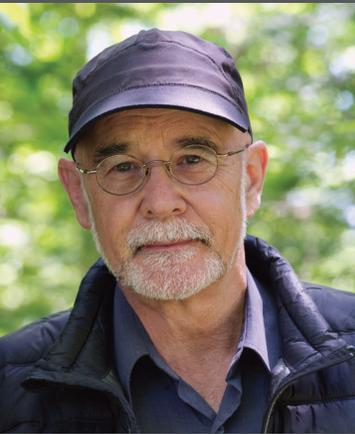
La création de « l'Association science et bien commun », pour débattre de la science et du monde que nous voulions, a été un moment particulier et inoubliable de mon engagement pour un monde plus juste. Il s'est transformé en un engagement ardent envers la science ouverte et le libre accès aux publications scientifiques. Cet engagement s'exprime sous toutes sortes de formes, mais surtout dans la création des Éditions science et bien commun qui publient des livres plurilingues, en libre accès, sous licence Creative Commons, dont les auteures et auteurs peuvent être des scientifiques, mais aussi des étudiantes et étudiants ou des non universitaires, du Nord et des Suds. La liberté et la créativité de cette maison d'édition, un outil extrêmement puissant, me coûtent cher au sens propre puisque je dois parfois financer les livres des Suds à partir de mon salaire... Pour le moment! Mais c'est un outil très puissant pour créer, stimuler et diffuser des savoirs libres et libérés du positivisme institutionnel et des « pesanteurs » (africanisme très utile) du monde universitaire. Même si je me sens parfois un peu seule au gouvernail, la force de mon engagement envers le droit de chacun à vivre la liberté de créer et de diffuser des savoirs, quel que soit l'endroit, semble irréprouvable.

Ce texte est inspiré d'une communication aux Journées de la recherche des États généraux de l'enseignement supérieur, Montréal, en mai 2018.

L'ennemi de l'engagement, c'est l'indifférence

les êtres, y compris la séparation entre l'Université et le reste du monde que le positivisme institutionnel¹ impose aux scientifiques. Pour moi, l'engagement préexiste aux causes pour lesquelles on s'engage. Il naît dans la capacité d'être touchée, concernée, d'être en résonance, d'être dans le monde, de s'en sentir responsable, d'en être partie prenante et pas seulement spectatrice-analyste. Quand je suis revenue du Bénin l'été dernier, j'ai senti une boule dans la gorge et les larmes me monter aux yeux en traversant les boutiques de luxe de Roissy. Je n'étais pas devenue endurcie à ces preuves de l'injustice profonde des rapports entre le Nord et les Suds. C'est cette capacité de résonance qui nourrit mon analyse politique, mes choix et préférences en matière d'engagement, notamment tout mon travail actuel en faveur de la justice cognitive, un idéal épistémologique, éthique et politique visant l'éclosion et la libre circulation de savoirs socialement pertinents partout sur la planète, et non pas seulement dans les pays du Nord, au sein

¹Positivisme institutionnel : c'est l'idée que le positivisme n'est pas juste un choix épistémologique, mais qu'il est ancré dans toutes les pratiques et institutions du système universitaire contemporain.



Photographie : Laurent Theillet

Jean Désy

Faculté de médecine

Le savoir engagé : métisserie entre les sciences et les arts

Le « savoir engagé » : voilà deux mots qui, lorsque jumelés, peuvent s'avérer dangereux, d'abord à cause du mot « savoir », autour duquel tourne souvent un certain pouvoir, et parce que l'engagement véritable, celui qui dérange, l'engagement révolutionnaire, oserais-je dire, demande du courage. Plus on accepte de jouer le jeu des révolutions (nécessaires!), plus on s'expose à des dangers. Mais il est certain que l'ignorance est à bannir. Valoriser quelque ignorance que ce soit n'a rien à faire avec un avenir de qualité. Combien de pouvoirs politiques délétères, depuis le premier pas des humains dans l'Histoire, ont-ils été associés à l'ignorance la plus sordide? Mieux vaut donc « savoir » et « s'engager » dans le savoir. Mais dans quelle direction orienter toute forme de savoir afin que les êtres concernés restent en état d'harmonie?

Plus on accepte de jouer le jeu des révolutions (nécessaires!), plus on s'expose à des dangers

La plupart des humains de la modernité, ou de la postmodernité, reconnaissent parfaitement que l'univers des sciences se trouve en pleine expansion. Les découvertes scientifiques ont été exponentielles depuis un siècle. De fait, les domaines associés aux technosciences sont devenus tout-puissants et particulièrement en médecine. Tout récemment, je regardais un reportage à propos de la première greffe de visage faite chez un Canadien... un Québécois qui avait subi une mutilation majeure, après un accident de chasse. Tout le visage inférieur du patient a été greffé... après quarante heures d'anesthésie, des dizaines de soignants étant mis à contribution, sans compter le donneur. Un succès, dans la mesure où le patient a survécu à sa greffe. Il y a pourtant lieu de considérer que la technoscience médicale ouvre toute grande, et un peu plus chaque année, une boîte de Pandore qui pourrait conduire à la pure déchéance. Ainsi sont les enjeux créés par ce qui est dorénavant associé à une vision « transhumaniste » des soins. Le danger est grand, surtout si les utilisateurs de la science choisissent, même si ce choix est fait de manière inconsciente, de s'éloigner de la plus essentielle qualité qui puisse exister dans l'art de soigner, c'est-à-dire le jugement clinique.

Savoir juger, c'est composer avec les fonctions rationnelles, mais aussi irrationnelles de la psyché. Savoir juger, cliniquement, des types de soins qui doivent ou ne doivent pas être donnés à un malade, à un grand blessé comme à un mourant, voilà l'enjeu majeur dans lequel virevolte la médecine contemporaine. Voilà

ce que je prétends, en tant qu'écrivain et soignant, dans le cadre actuel des développements scientifiques et particulièrement en médecine. Si l'art de rencontrer et d'évaluer cliniquement l'autre, dans un rapport « d'âme à âme », n'est pas mis à contribution avec autant d'attention que sont utilisées les avancées scientifiques, la faculté de juger de la pertinence de tel ou tel acte, de telle ou telle médication, peut se perdre.

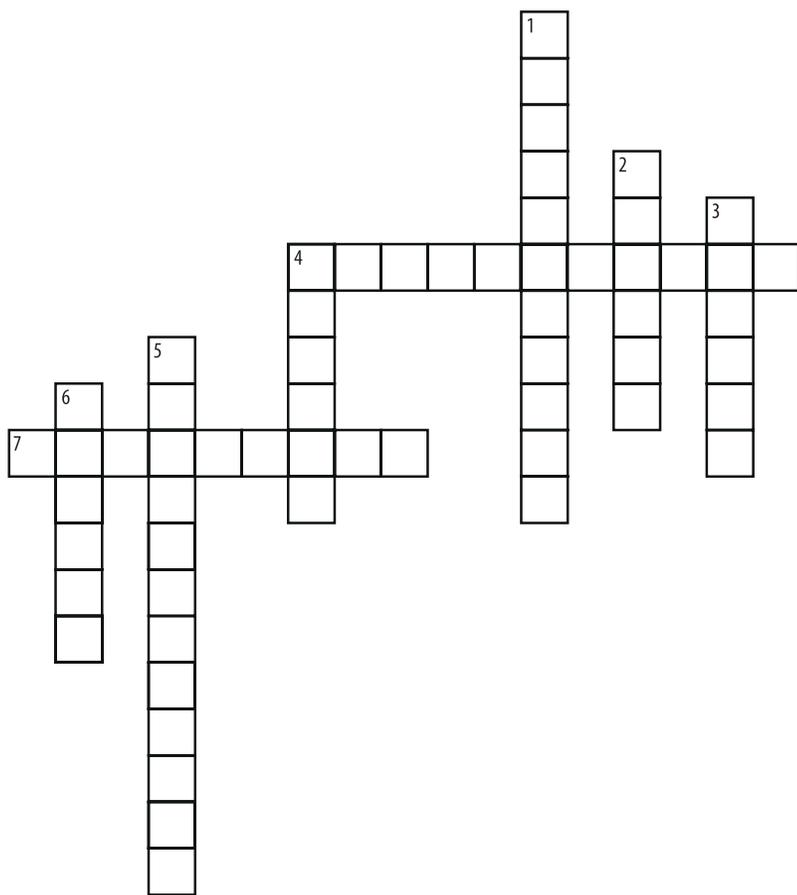
Mais comment conserver la faculté de bien soigner? Ma réponse : en gardant contact, essentiellement, avec les arts, toutes les formes d'art. Comme l'art que je pratique est la littérature, je dirais : en croyant fermement à la nécessité de plonger et de replonger dans certains chefs-d'œuvre de la littérature universelle, puisque c'est là et pas ailleurs que se trouve la majorité des vérités fondamentales touchant la psyché humaine.

Au soignant qui a les moyens (et les possibilités matérielles) de proposer à un patient une greffe cardiaque, il devient nécessaire, plus que jamais au XXI^e siècle, d'avoir pris conscience des enjeux majeurs qui se manifestent dans une pièce comme *Œdipe-Roi*, de Sophocle. De la même manière, il demeure impératif de ne rien manquer de l'essentiel des écrits d'Euripide.

Il m'importe, lorsque j'enseigne à des jeunes qui ont à devenir des soignants soucieux du sort de leurs patients, qu'ils aient lu plusieurs drames shakespeariens, tout autant que les œuvres des poètes Arthur Rimbaud, Mikhaïl Lermontov, Rainer-Maria Rilke et Hector de Saint-Denys Garneau. Voilà mon engagement.

Il est devenu nécessaire que les soignants, formés sous les auspices des sciences les plus évoluées, sachent puiser à tout moment dans les textes sacrés que sont le Tao-Tö-King, les Évangiles, la Bhagavad-Gita et le Coran. Certaines œuvres de la littérature universelle, conçues au cours des siècles derniers, ne peuvent être écartées : plusieurs romans de Nikos Kazantzakis, de Hermann Hesse, d'Albert Camus, d'Antoine de Saint-Exupéry et de Gabriel Garcia-Marquez doivent marquer les parcours intellectuels des gens appelés à soigner.

L'avenir de la qualité dans les soins aux malades dépend d'une « métisserie » plus étroite que jamais qui doit exister entre les sciences et les arts. Sans cette foi, une robotisation totale, déliquescente et parfaitement inhumaine est à nos portes. Aucun pays, aucune région du monde ne seront épargnés. L'art de la compassion (*Agapan*) ne pourra jamais, mais jamais, être prodigué par une machine. Telle est ma conviction.



HORIZONTAL

- 4. Un des auteurs a occupé cette fonction au BAPE
- 7. Il est dit de l'attirail conceptuel de l'économiste

VERTICAL

- 1. Ce dit du Labrador
- 2. L'art de la compassion
- 3. Une couleur caractéristique de la page couverture du livre de Michel Dorais
- 4. C'est un bien défendu par une des auteures
- 5. On le dit l'ennemi de l'engagement
- 6. Un qualificatif du savoir

À VOS CHIFFRES!

	5		6	4	3	9	1	2
				2		4		
4		9	7					5
1				5				
	9	7	3		1	5	2	
				7				6
8					7	3		1
		3		6				
9	1	6	8	3	5		4	

COMPTE RENDU DE LECTURE

LE SAVOIR ENGAGÉ

Ce petit livre ne paie pas de mine : couverture ultrasimple, aucune image, mais un choix de couleurs éclatantes, dans les rouge, jaune et vert. On y retrouve sept auteurs présentant autant d'éclairages différents sur le mariage entre savoir et engagement.

Dès l'introduction, Michel Dorais avertit le lecteur que le territoire de l'ouvrage se limite aux sciences sociales et humaines. Il n'explore pas les sciences pures et appliquées, dont je me réclame, même si plusieurs sections restent pertinentes pour tous.

Le premier chapitre, écrit par Michel Dorais, et intitulé « Pour un savoir engagé », pose des questions essentielles. Qu'est-ce qu'un savoir engagé? Peut-on être objectif et engagé? Quel est le but de la recherche? Il remarque que « *L'université [...] fonctionne trop souvent comme un univers fermé, autorégulé et autosatisfait* ». La chercheuse ou le chercheur peut avoir tendance à s'enfermer dans une tour d'ivoire et se complaire à un discours obscur compris des seuls spécialistes de son domaine. Pour que ses travaux soient utiles à la société, il est pourtant primordial de les faire connaître le plus largement possible. S'il y a un message essentiel dans ce chapitre, c'est qu'il faut absolument abandonner le jargon technique et écrire pour être compris de tous. Michel Dorais en fait une démonstration impeccable. Le texte, limpide, se lit pratiquement tout seul, même pour les nuls en sociologie dont je fais partie. Prendre le chemin de l'engagement est nécessaire, mais n'est cependant pas de tout repos et le texte en souligne plusieurs risques.

Le second chapitre, écrit par Rachida Azouz, porte sur le vivre-ensemble, l'intégration des minorités et l'importance de la discussion pour arriver à un consensus qui font l'objet d'engagement professionnel. Elle discute des outils d'analyse existants (perspective féministe associée à diverses grilles d'analyse, grilles d'analyse anticolonialiste, antiraciste, socioéconomique, juridique), prenant soin d'en faire ressortir les angles morts.

Normand Baillargeon signe le chapitre suivant, intitulé « *Confessions d'un paria* ». C'est un témoignage vibrant des difficultés qu'un chercheur engagé peut rencontrer lorsqu'il navigue en dehors du courant socialement établi, dans son cas, dans le domaine de l'éducation. Loin de décourager la chercheuse ou le chercheur engagé, l'auteur propose plutôt des recommandations pour que soit reconnu et encouragé l'engagement des professeurs et professeuses.

Dans un registre complètement différent, Patrick Pilote nous résume, au chapitre 4, son parcours de vie, passant de la délinquance à une carrière de sociologue engagé, travaillant pour de multiples organismes sociaux et devenant « militant professionnel », puis enseignant au CEGEP. Une trame de fond se dégage de ce témoignage : l'importance de nos valeurs premières et de ne jamais les trahir.

Même la comptabilité peut être engagée! Chantal Santerre nous rappelle habilement, dans le chapitre 5, que c'est un outil de gestion incontournable, souvent teinté d'un parti pris pour les actionnaires. Elle plaide pour l'enseignement d'autres valeurs aux étudiantes et étudiants de ce domaine, leur permettant de jeter un regard différent sur leur future profession. Ce chapitre est complété de multiples exemples de comptabilité engagée.

Laurent Debesse nous amène ensuite, dans le chapitre 7, dans le monde du journalisme. Il nous parle du choix de transmettre ou non une nouvelle de vérification, de

LE SAVOIR ENGAGÉ

Sous la direction de
Michel Dorais

En collaboration avec
Rachida Azdouz
Normand Baillargeon
Laurent Debesse
Alain Deneault
Patrick C. Pilote
Chantal Santerre



Le savoir engagé, sous la direction de Michel Dorais.

Collection Intervention Sociale
178 pages, Presses de l'Université Laval, ISBN 978-2-7637-2913-8
Dépôt légal – 3^e trimestre 2016

contextualisation et de l'esprit critique nécessaire pour traiter la nouvelle. Selon ses mots, « *un journaliste engagé est donc aussi celui qui vérifie ce qui explique l'information, la transformant ainsi en savoir* ». Le savoir engagé n'est pas de tout repos, non plus, en journalisme. Il nous rappelle ainsi le rôle essentiel des lanceurs d'alertes, mais aussi le fait qu'ils le font souvent au péril de leur carrière, voire de leur vie.

Le livre se termine sur le chapitre d'Alain Deneault, qui nous explique que le choix des questions ou objets de recherche fait qu'on devient, on non, engagé. Lorsque les questions dévient de l'idéologie dominante et la remettent en question, le chercheur est vu comme engagé. Pourtant, se poser des questions devrait être le propre de la recherche et non de l'engagement. . . Ne pas se les poser n'est-il pas de l'autocensure? Il dénonce la peur; celle de déplaire, de ne pas avoir d'avancement, ou de subir des sanctions. Face à ce dilemme, il nous propose de « faire mal » . . . C'est à dire de ne pas suivre les conseils officiels, de prendre parole publiquement, non pas pour conforter l'opinion dominante, mais pour apporter autre chose, surtout si cette autre chose est conflictuelle, « *fait mal* ».

En résumé, ce tour d'horizon, mélange d'explications, de témoignages, d'exemples et de questionnements, comporte une excellente introduction au savoir engagé, de même que des pistes de réflexion aussi diversifiées que pertinentes pour aller plus loin.

Josée Brisson,
Département de chimie

At la volée



Photographie : FSA ULaval

Benoit Raymond

Département des systèmes
d'information organisationnels

Témoignage sur mon engagement

Un peu réticent au départ, je l'avoue, mon implication au SPUL occupe, aujourd'hui, une place importante dans ma vie. Elle me permet d'atteindre plusieurs objectifs, dont certains totalement inattendus. Mon implication à titre de délégué de ma section syndicale me donne l'occasion de représenter mes collègues et de faire valoir leurs intérêts et préoccupations. Cette implication me donne également l'opportunité de contribuer à influencer les changements qui affecteront les conditions de travail des professeurs et professeurs plutôt que de simplement les subir.

L'implication syndicale est aussi l'occasion pour moi de mieux connaître et d'échanger avec des collègues en dehors de mon unité. La grande diversité des points de vue et expertises contribue à de riches échanges et, du coup, à élargir ma vision et à approfondir ma compréhension du contexte de travail des professeurs et

professeurs à l'Université Laval. En effet, mettre à profit mon expertise dans le Comité du SPUL sur les assurances collectives (CSAC) ainsi que mon investissement dans d'autres comités du SPUL, constitue, pour moi, une belle façon de redonner à la collectivité. Cette implication me permet de collaborer avec des professeurs et professeurs provenant de différentes disciplines, d'échanger des points de vue diversifiés et de mettre en commun des expertises variées. Ces collaborations produisent non seulement des résultats concrets pour le bénéfice des membres, mais aussi pour tisser des amitiés durables et enrichissantes au-delà du cadre de mes mandats. Rares sont les milieux de travail qui permettent des collaborations avec des personnes ayant des expertises aussi développées et diversifiées, et ce, dans un climat de collégialité pour le bénéfice de la communauté.



Photographie : FSA ULaval

Daniel Coulombe

École de comptabilité

Pourquoi s'engager?

J'entends quelquefois certains collègues dire qu'ils ne partagent pas les valeurs syndicales. Au début de ma carrière à l'Université Laval, jusqu'à un certain renouvellement de la convention collective, moi aussi, je partageais ce point de vue. Sur la recommandation du président du SPUL de l'époque, plusieurs collègues et moi avons décidé de faire valoir nos revendications en participant aux discussions du Conseil syndical. L'exercice fut très formateur. Discuter avec plus de 60 personnes vivant des réalités différentes m'a fait comprendre l'importance de la collégialité et de la participation démocratique pour faire valoir mes positions, convaincre et aussi comprendre les autres.

Par la suite, on m'a invité à participer au Conseil syndical, comme membre de l'exécutif et sur divers comités du SPUL (assurances collectives, négociation et retraite). Au cours de ces années d'implication, j'ai côtoyé plusieurs collègues dévoués provenant autant de l'est que de l'ouest du campus. Toutes et tous partageaient les valeurs universelles de collégialité et de coopération. Toute

implication au sein du SPUL se fait dans un esprit de collégialité, pour le bien commun et pour le bénéfice de l'Institution qu'est l'Université.

Ma suggestion pour que vous puissiez bien comprendre les valeurs syndicales consiste à vous inviter à éventuellement envisager votre participation à titre de délégué ou de délégué suppléant de votre section au sein du Conseil syndical. Ces rencontres vous permettront d'apprécier la diversité de notre institution puisqu'elles regroupent des délégués provenant de toutes les unités du campus. Chacune et chacun des délégués vivent et représentent des réalités diversifiées et partagent, au sein du conseil, des problématiques vécues par leurs collègues.

Il n'est pas anodin de constater, au fil des ans, que plusieurs professeurs et professeurs devenus administrateurs de l'Université se sont, préalablement, impliqués au sein du SPUL. Comme quoi cette participation constitue une excellente manière de saisir la complexité des réalités et dynamiques de notre institution.

Hommage



Photographie : Lucie Hudon

Francine Chaîné
École d'art

Francine Chaîné

Au cœur du SPUL, Francine, vêtue de noir, déploie ses mille et une couleurs au bénéfice de toutes et tous.

Militante active du SPUL, Francine, fière porteuse des valeurs du SPUL, a participé avec conviction et sensibilité à diverses activités syndicales. Dès 1994, deux ans suivant son embauche, elle a représenté la section syndicale des arts visuels au Conseil syndical. Rôle qu'elle a d'ailleurs assumé à plusieurs reprises. Outre cette participation fort appréciée, elle a siégé sur le Comité d'appui au comité de la grève de 2008 et sur celui de la Condition féminine de 2002 à 2006.

Francine a, par la suite, développé une grande complicité avec les membres actifs au SPUL pour mieux valoriser et baliser la fonction de direction des programmes. En effet, passionnée et soucieuse d'offrir

L'éventail de la contribution de Francine au Comité d'application de la convention fut également très coloré par ses expressions et surtout par son émotion, à la base de son empathie. Il est à espérer que ces qualités demeurent pour toujours « dans les murs » des bureaux du SPUL, pour emprunter une de ses expressions savoureuses. La liste des qualités de Francine serait longue à détailler dans ce propos. Parmi celles-ci figurent celles soulignées par certains de ces collègues de longue date au comité.

Ainsi pour Bruno Bourassa, « *Francine Chaîné, c'est la générosité, le dévouement et une soif de justice sociale sans pareille. Elle a accompagné significativement plusieurs collègues et a contribué ainsi à la qualité de la vie professorale un peu partout sur le campus. Au SPUL, nous avons tous vu en elle une coéquipière attachante et compétente. Elle nous manquera!* »

Pour Chantale Simard, « *Francine est une femme de cœur! D'une sensibilité et d'une écoute hors norme. Francine a su accompagner bon nombre de ses pairs dans différentes situations. Elle donne sans compter soutien et réconfort. Francine a la volonté sincère d'aider, d'épauler ses confrères et consœurs. C'est le cœur tout grand ouvert que Francine s'investit auprès de ses collègues. Femme toujours souriante, joviale, attentionnée, généreuse et simple d'approche ayant toujours un bon mot pour tous. Il n'y a personne d'irremplaçable, mais il n'y aura jamais une autre Francine Chaîné.* »

Finalement, les mots d'Alban Baudou nous permettent de reconnaître la grande humanité de Francine. « *Alliant la colère raisonnée, « aiguillon du courage » pour Plutarque, et le souci de la concorde, que « les lois doivent établir avant tout » selon Aristote, c'est toute empreinte de la sagesse antique que Francine conduisit son action au CACC : forte dans la lutte contre l'injustice et avisée dans la recherche des solutions; dans les dossiers les plus délicats, elle a su marquer d'un engagement solide et subtil à la fois toutes ses interventions au sein du comité : pour cela il nous faut la remercier chaleureusement.* »

Merci pour tout, chère alliée du CACC!

Louise Brisson,
Département de biochimie, de microbiologie
et de bio-informatique

Son temps est un cadeau inestimable

aux étudiantes et étudiants de son programme une formation à la hauteur des couleurs de l'excellence, Francine a toujours défendu l'importance de la direction des programmes. Son engagement syndical, à cet égard, a notamment permis d'assurer, par le biais de la convention collective, l'octroi de ressources nécessaires à la réalisation de cette fonction. Par ailleurs, cette contribution fut le début de son implication au sein du Comité d'application de la convention collective (CACC). Comité pour lequel, Francine a laissé une empreinte de bienveillance et de soutien envers les membres. Généreuse et profondément engagée, Francine, par son écoute, sa patience et son doigté, a su, pendant près d'une dizaine d'années, informer, conseiller et accompagner plusieurs professeures et professeurs qui demeurent fort reconnaissants de son humanisme, qualifié par plusieurs comme plus grand que nature. Connaissant l'horaire chargé de Francine, son temps est un cadeau inestimable. Le moins qu'on puisse dire c'est qu'elle est dotée d'une vaillance à toute épreuve.

NUMÉROS DÉJÀ PARUS

Disponibles sur le site internet du SPUL :
www.spul.ulaval.ca/spul-publications/le-spul-lien/

1. **L'enquête sur les communications du SPUL**, Décembre 2005
2. **Santé au travail**, Mai 2006
3. **Les femmes à l'Université Laval**, Décembre 2006
4. **L'engagement**, Mai 2007
5. **La passion de l'enseignement**, Décembre 2007
6. **Les rôles du professeur : enjeux et nouveaux défis**, Septembre 2008
7. **Propos d'envol**, Mai 2009
8. **Pédagogues branchés**, Juin 2010
9. **UNIVERSITÉe et SOCIÉTÉe**, Mars 2011
10. **L'Université en soi**, Septembre 2011
11. **La fonctionnalisation de l'Université**, Juin 2012
12. **La création sous l'angle de la recherche universitaire**, Mars 2013
13. **De toutes les mutations**, Novembre 2013
14. **Le campus universitaire comme milieu de vie**, Mars 2014
15. **Le syndicalisme universitaire – Un modèle à remettre à jour**, Décembre 2014
16. **La Mémoire professorale en héritage**, Mai 2015
17. **L'université comme terre d'accueil**, Décembre 2015
18. **La collégialité comme valeur de gouvernance**, Avril 2016
19. **L'Université et la formation professionnelle**, Novembre 2016
20. **L'éthique professorale**, Avril 2017
21. **La carrière postprofessorale, qu'est-ce à dire?**, Novembre 2017
22. **Conciliation travail-famille, vie privée et temps sociaux**, Mai 2018

Dans le prochain **spulien** Le bulletin socioprofessionnel du Syndicat des professeurs
et professeures de l'Université Laval

La valorisation des professeures et professeurs est au goût du jour pour plusieurs institutions universitaires. En se référant au chapitre 2.1 de notre convention collective, les fonctions professorales des professeures et professeurs sont : « l'enseignement, la recherche, la création, la participation interne et la participation externe ». Ces fonctions « constituent les caractéristiques fondamentales de l'accomplissement des activités universitaires de chacun des professeures et professeurs ». Dès lors, comment valoriser notre travail et notre rôle? Comment valoriser nos différentes fonctions professorales à travers le collectif? Qu'en est-il pour vous?

Nous sollicitons votre collaboration

Vos suggestions de thématiques sont les bienvenues, tout comme vos réflexions sur le présent numéro. Nous vous invitons à communiquer avec notre personne-ressource, Catherine Vézina (catherine.vezina@spul.ulaval.ca) à ce sujet.

spul
SYNDICAT DES PROFESSEURS
ET PROFESSEURES
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Pavillon Alphonse-Desjardins
2325, rue de l'Université
Bureau 3339
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6

Tél. : 418 656-2955

spul2@spul.ulaval.ca
www.spul.ulaval.ca

